



INFO DÉCHETS **BAC PUCÉ**

LE MARQUAGE DE VOTRE BAC EST REMPLACÉ PAR UNE PUCÉ ÉLECTRONIQUE POUR AUTOMATISER SA PESÉE ET SA GESTION

POURQUOI ?

- > Pour **informer les Grands Nancéiens** sur leur production de déchets grâce à la pesée des bacs lors de leur collecte.
- > Pour les **inciter à réduire et mieux trier leurs déchets** et étudier la faisabilité d'une tarification incitative.
- > Pour **optimiser l'organisation du travail** : le suivi du parc (maintenance, remplacement...) sera facilité, l'entreprise de collecte pourra bénéficier de données permettant une meilleure organisation de ses tournées.

QUELLE CONSÉQUENCE ?

- > **Aucune**, le puçage est effectué lors des opérations de collecte, sans nécessiter la présence de l'usager.

Si votre bac est trop ancien ou non adapté au puçage, il sera remplacé.



labcom... 9741

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles figurant dans ce traitement sont exclusivement destinées aux services concernés de la Métropole et de son prestataire et conservées uniquement le temps du traitement. La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime de la Métropole, sous la responsabilité de son président.

Pour tout renseignement ou pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez joindre la **Maison de l'Habitat et du Développement Durable** (par téléphone au 03 54 50 20 40 ou par mail à mhdd@grandnancy.eu) ou la **Déléguée à la protection des données** (par téléphone au 03 57 80 06 57 ou par mail à cnil@grandnancy.eu).

Une question, une info :
dechets.grandnancy.eu
ou Maison de l'Habitat et
du Développement Durable
au 03 54 50 20 40

TOUS **ECO**RESPONSABLES

métropole
GrandNancy